

Politique : polémique sur l'énergie nucléaire

Autor(en): **Lenzin, René / Ribli, Rolf**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **34 (2007)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Polémique sur l'énergie nucléaire. Une pénurie au niveau de l'approvisionnement en électricité menacera la Suisse vers 2020. La recette du Conseil fédéral consiste à économiser l'énergie et à construire de nouvelles centrales nucléaires. Cependant, l'énergie nucléaire divise comme toujours le pays. Par René Lenzin

D'ici dix à quinze ans, les deux plus anciennes centrales nucléaires parmi les cinq que compte la Suisse arriveront en fin de vie. Les contrats d'importation d'électricité conclus à long terme avec la France arriveront à échéance presque en même temps. C'est pourquoi le mot pénurie d'électricité plane depuis quelque temps sur la politique helvétique. En d'autres mots: vers 2020, l'approvisionnement en électricité ne sera plus garanti dans le pays. C'est le secteur de l'économie électrique qui, le premier, a posé ce diagnostic. Et a également fourni la thérapie: la Suisse a besoin de nouvelles centrales nucléaires. À court terme, elle doit pallier la pénurie grâce à des centrales au gaz.

Le Conseil fédéral mise sur les quatre piliers que sont l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les centrales de grande puissance et la politique extérieure de l'énergie. Selon le ministre en charge de l'énergie, Moritz Leuenberger, le premier point est particulièrement important. Le gouvernement laisse cependant ouverte la question de savoir avec quelles mesures concrètes il convient d'épargner l'électricité. Les

LA SUISSE A BESOIN DE TOUJOURS PLUS D'ÉLECTRICITÉ

■ Entre 2000 et 2006, la consommation électrique a augmenté de plus de 10%. Et ce, malgré un programme d'économies d'énergie de la Confédération. La consommation a augmenté même les années pour lesquelles la Suisse a présenté une croissance économique négative (2003) ou celles qui ont nécessité moins de jours de chauffage en raison de la douceur de l'hiver (2006). RL

Année	Consommation d'électricité	Augmentation
2000	52,3 mrd. kWh	2,3%
2001	53,7 mrd. kWh	2,6%
2002	54,0 mrd. kWh	0,5%
2003	55,1 mrd. kWh	2,0%
2004	56,2 mrd. kWh	1,9%
2005	57,3 mrd. kWh	2,1%
2006	57,8 mrd. kWh	0,8%

SOURCE: OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE

programmes d'économies d'énergie établis jusqu'ici n'ont pas encore pu réduire la consommation de manière décisive (voir encadré). Sur le fond, le Conseil fédéral a en outre décidé qu'il considère comme nécessaire la construction de nouvelles centrales nucléaires afin d'assurer l'approvisionnement en électricité.

Cette décision a déclenché de violentes critiques de la part des socialistes, des écologistes et des associations environnementales qui veulent s'opposer par tous les moyens aux nouvelles centrales nucléaires. À court terme, ils misent en particulier sur l'énergie éolienne, à long terme sur la géothermie, la biomasse et la technique solaire. En revanche, le Conseil fédéral a été applaudi par les partis bourgeois. Les radicaux-démocrates et l'Union Démocratique du Centre, surtout, veulent réaliser au plus vite une nouvelle centrale nucléaire. Les démocrates-chrétiens se montrent un peu plus réservés, mais ils veulent également laisser ouverte l'option du nucléaire.

Et le peuple? Il envoie des signaux contradictoires sur l'énergie nucléaire. En 2003, il a refusé tant une initiative de sortie qu'une initiative moratoire. Dans les sondages toutefois, une majorité se montre régulièrement sceptique à l'égard des nouvelles centrales nucléaires. Les choses ne seront cependant claires que lorsqu'un projet concret relatif à une nouvelle centrale nucléaire sera présenté. Si les politiciens sont d'accord avec ce projet, le peuple devra décider, car son droit de regard est ancré dans la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire.

Le débat sur l'énergie est masqué par celui sur le climat. Cela est notamment visible en ce qui concerne les centrales au gaz. De telles installations seraient réalisables rapidement et conviendraient donc à tous les scénarios pour surmonter les pénuries à court terme. Mais avec leur taux élevé d'émission de CO₂, elles représentent une nuisance pour l'environnement. C'est pourquoi elles n'entrent en ligne de compte pour la majorité des politiciens que si la même quantité de CO₂ peut être évitée grâce à d'autres mesures.

Thème-clé: énergie nucléaire

En cette année d'élections fédérales, l'énergie nucléaire apparaît comme un thème-clé. En mars, le Conseil fédéral avait fait passer le renforcement de l'énergie nucléaire du statut d'«option» à celui de «nécessité» presque du jour au lendemain. Dans notre pays, cinq réacteurs nucléaires sur quatre sites fournissent 42% de la production d'électricité locale.

Après le différend relatif à la centrale nucléaire prévue à Kaiseraugst en 1988 et le oui du peuple à un moratoire de construction de dix ans en 1990, la controverse s'était un peu calmée. Les initiatives populaires «Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires» pour la sortie du nucléaire et «Moratoire Plus» pour la prolongation de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires ont été clairement rejetées en 2003.

Dans les nouvelles perspectives énergétiques du Conseil fédéral, les centrales de grande puissance constituent un pilier important. Les centrales au gaz n'ont aucune chance dans la politique climatique d'aujourd'hui. À cet égard, le facteur climatique est souligné en faveur de l'énergie nucléaire. Mais cette forme d'énergie présente également de sérieux inconvénients: une nouvelle centrale nucléaire coûte cinq à six milliards de francs. Le financement de telles installations est le problème principal du secteur. Entre la planification et la mise en service d'une nouvelle centrale s'écoulent 16 à 18 ans. En outre, dans la démocratie suisse, les ayants droit au vote ont le dernier mot en ce qui concerne les nouvelles installations nucléaires.

Les centrales nucléaires suisses disposent d'une grande sécurité d'exploitation. Toutefois, l'incident qui s'est produit dans la plus moderne des centrales nucléaires suédoises, à Forsmark, pendant l'été 2006, a une fois de plus montré les dangers de l'énergie nucléaire: selon l'ancien responsable de Forsmark, cet incident a été «le plus dangereux que nous ayons connu depuis Tchernobyl».

Le talon d'Achille de l'énergie nucléaire est et reste l'élimination des déchets hautement radioactifs. Sans la preuve d'une élimination sûre, le Conseil fédéral ne peut approuver aucune nouvelle centrale nucléaire. Et ici encore, c'est le peuple qui a le dernier mot. Peut-être l'élimination des déchets hautement radioactifs est-elle techniquement réalisable en Suisse, comme le pense le Conseil fédéral. Mais il reste une question éthique fondamentale: qui endosse la responsabilité de la sécurité du dépôt final pour dix mille, voire cent mille ans?

ROLF RIBI